

©Thierry-Gabriel Debonnaire



## SANTÉ MENTALE ET PSYCHIATRIE : L'UNAFAM PART EN CAMPAGNE

« On ne peut rien faire. Attendez qu'une grosse crise se déclare, ensuite appelez la police, ils nous l'amèneront. » Cette phrase, nous l'entendons beaucoup trop souvent quand nous appelons à l'aide pour nos proches touchés par des troubles psychiques. Qu'ils soient enfants ou adultes, seuls

ou en couple (quand cela ne leur fait pas perdre l'Allocation adulte handicapé - AAH), que nous soyons retraités ou jeunes actifs, quels soutiens pour ceux qui ont vu leur vie personnelle bouleversée par la maladie et le handicap ?

Ce mois d'octobre a été marqué par des rendez-vous importants sur la problématique de la santé mentale des Français. Grâce à votre participation à notre Baromètre 2021, nous avons pu rendre compte de la réalité du vécu de vos proches et de la vôtre. Lors des Assises de la santé mentale et de la psychiatrie fin septembre, des mesures ont été annoncées. Elles sont importantes et représentent un engagement financier important de l'État mais elles ne suffiront pas à endiguer l'urgence et nous sommes inquiets devant la pénurie de soignants dans de nombreuses établissements et la dégradation de l'accès aux soins qu'elle engendre.

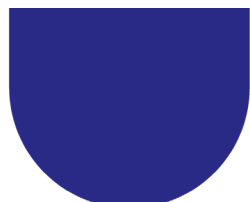
L'édition 2021 de notre Baromètre, dévoilée lors de la Journée nationale des aidants du 6 octobre, montre une stagnation, voire une dégradation des conditions de vie des personnes vivant avec

des troubles psychiques et de leurs proches depuis le début de la pandémie. La santé mentale est l'affaire de tous et elle requiert une volonté politique pour la promouvoir. C'est pourquoi, pour la Journée mondiale de la santé mentale le 10 octobre, nous avons interpellé les candidats à l'élection présidentielle 2022 avec 10 mesures concrètes à intégrer dans leur programme. 10 mesures pour que les familles et leurs proches retrouvent #LaForceDAvancer.

Nous demandons du concret pour décloisonner le sanitaire, le médico-social et le social, pour passer d'une conception administrative ("cela relève du handicap" ou "c'est au sanitaire de faire") à la notion de réseau d'accompagnement autour de la personne. Reconnaître ses besoins, lui donner la possibilité de les exprimer et de les partager avec son entourage, et... se faire un devoir d'y répondre pour lui permettre d'avoir la vie la plus satisfaisante possible. Les Assises de la psychiatrie, comme le Sommet mondial sur les droits en santé mentale, remettent la personne au centre, avec ses droits de citoyen pour un accès aux soins, au logement, à la culture, au travail, à l'éducation. Une position que nous avons rappelée avec les personnes concernées et leurs proches venus de différents pays à l'occasion du Sommet mondial.

Comme avant chaque période électorale, nous allons entrer dans une phase de réserve. Ne laissons pas l'élan d'octobre s'essouffler.

■ Marie-Jeanne Richard, Présidente



**10 mesures**  
pour interpellier les candidats  
à l'élection présidentielle !  
#LaForceDAvancer



## Présidentielles 2022 : l'Unafam interpelle les candidats

A l'occasion de la Journée Mondiale de la Santé Mentale du 10 octobre, l'Unafam a révélé ses 10 mesures concrètes pour interpellier les candidats à l'élection présidentielle 2022. Nous leur demandons d'agir pour mettre un terme à l'inertie avec une politique volontariste sur la santé mentale et la psychiatrie.

L'Unafam invite les Français à se mobiliser pour faire de la santé mentale un sujet prioritaire de la présidentielle. Un site internet dédié, [laforcedavancer.unafam.org](http://laforcedavancer.unafam.org), permet à chacun.e d'interpeller le candidat de son choix sur Twitter pour que la santé mentale soit l'affaire de tous et incluse dans les programmes politiques. Plus vos partages et interpellations seront nombreux, plus notre combat aura du poids face aux candidats à l'élection présidentielle de 2022 !

### Les 10 mesures de l'Unafam

- 1 Mettre en place une agence nationale pour la **santé mentale et psychiatrie**
- 2 **Doubler le budget consacré à la recherche sur la santé mentale et la psychiatrie** pour le quinquennat 2022 - 2027
- 3 **Rendre obligatoire la formation aux premiers secours en santé mentale** pour l'ensemble des services publics accueillant du public
- 4 **Donner accès aux dispositifs de compensation du handicap** aux personnes en situation de handicap psychique
- 5 **Développer les dispositifs de logements accompagnés** pour permettre aux personnes en situation de handicap psychique d'accéder et de se maintenir dans un logement
- 6 Ouvrir à toute personne souffrant de troubles psychiques l'accès aux **dispositifs d'accompagnement vers et dans l'emploi**
- 7 **Former 20% des médecins et infirmier(e)s scolaires par an** aux problèmes de santé mentale chez les jeunes
- 8 **Organiser les équipes du SAMU** pour qu'elles disposent de compétences psychiatriques 24h/24
- 9 **Créer une équipe mobile dans chaque secteur psychiatrique** pour limiter l'hospitalisation et les ruptures de parcours
- 10 Faire de la santé mentale et de la psychiatrie **une grande cause nationale**

#LaForceDAvancer



## La prestation de compensation du handicap va-t-elle enfin devenir réalité ?

Le 4 octobre, la ministre Sophie Cluzel s'est [engagée](#) à modifier par décret le référentiel d'accès à la Prestation de compensation du handicap (PCH) afin de mettre en œuvre les recommandations du [rapport](#) que nous lui avons remis en juin dernier. Nous demandons que les travaux de rédaction de ce décret - qui mettra fin à une discrimination d'accès à la PCH pour les personnes en situation de handicap du fait d'altérations des fonctions mentales, cognitives ou psychiques - démarrent immédiatement, pour une parution avant la fin 2021. Nous voulons aussi des engagements concrets de la part de l'Etat pour garantir, par des moyens budgétaires, la mise en œuvre de ce changement de réglementation dès 2022. L'engagement est pris, il y a urgence à transformer l'essai ! Voir le [communiqué](#).

## Isolement et contention : quelles avancées ?

L'article 28 du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2022 propose un nouvel encadrement législatif de l'isolement et de la contention. Avec le soutien du Défenseur des droits, l'Unafam travaille en lien avec le ministère des Solidarités et de la santé et intercède auprès des parlementaires pour veiller, notamment, à ce que patients et familles puissent faire valoir leur droit de faire appel de toute restriction de liberté, conformément à la Convention internationale des droits des personnes handicapées et comme souligné par le Comité des droits de l'ONU. Nous avons déposé des amendements. Plusieurs ont été repris par les députés et débattus le 20 octobre à l'Assemblée. Ils concernent la personne de confiance et les modalités de saisine du Juge des libertés et de la détention (JLD). Nous avons aussi interpellé le Gouvernement sur la mise en œuvre des [bonnes pratiques](#) recensées par la Haute autorité de santé (HAS) et rappelé que l'isolement et la contention restaient des mesures à réinterroger profondément.

## Un nouveau numéro national de prévention du suicide

Promis dans le cadre du Ségur de la santé, le 31 14 est en fonctionnement depuis le 1er octobre. « *Gratuit, accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, depuis tout le territoire national, ce numéro permettra d'apporter une réponse immédiate aux personnes en détresse psychique et à risque suicidaire* », a déclaré le ministre des Solidarités et de la Santé Olivier Véran en ouverture des [Assises](#) de la santé mentale et de la psychiatrie, le 27 septembre. « *Au bout du fil, des professionnels de santé, formés, mobilisés, en lien avec des acteurs du soin de chaque territoire, pourront apporter des réponses adaptées à toute situation* », avait-il ajouté. Ce nouveau numéro vert doit compléter le système « de rappel et de suivi des personnes ayant fait une tentative de suicide », [VigilanS](#), créé en 2015 dans les Hauts-de-France.

## Une synthèse des bonnes pratiques sur l'ambulatoire en santé mentale

Améliorer le parcours des personnes vivant avec des troubles psychiques est un enjeu fort des Projets territoriaux de santé mentale (PTSM). Il appartient aux acteurs du territoire de s'organiser pour améliorer, fluidifier et sécuriser le parcours des personnes concernées. Cela implique d'aller vers ces personnes, leur apporter une réponse globale visant leur rétablissement sans négliger leur accès aux soins somatiques. Ces acteurs disposent également d'outils numériques qui peuvent faciliter leur mise en lien avec les autres professionnels du territoire et avec les personnes concernées. Le livret « [Le nouvel ambulatoire en santé mentale – Pour une vie debout](#) », que vient de publier l'Agence nationale d'appui à la performance (ANAP) s'appuie sur des retours d'expérience d'acteurs qui ont mis en place des dispositifs originaux, la contribution d'experts, d'établissements et de personnes concernées.

## Focus

### Formez-vous à distance : l'Unafam en e-learning

L'Unafam propose des modules e-learning. Ces formations en ligne sont accessibles à tous, gratuitement, sur notre plateforme [Form'Aidants](#) :

#### ■ [Schizophrénies : mieux communiquer avec son proche](#)

Quels sont les symptômes, l'impact sur la vie des personnes touchées, les prises en charge ? Qu'est-ce que le rétablissement ? Ce module de formation répond à vos questions. Pour aller plus loin, les délégations départementales Unafam proposent des sessions de questions-réponses en visioconférence, ainsi que des journées « Mieux accompagner un proche souffrant de schizophrénie ». Retrouvez toutes les informations pratiques [ici](#).

#### ■ [Les troubles psychiques : des clés pour comprendre](#)

Qu'est-ce qu'une maladie psychique ? Quelles sont les caractéristiques des schizophrénies ? De la dépression ? Des troubles bipolaires ? Des troubles de la personnalité borderline ? Et des troubles anxieux et phobiques ? Quelles sont les conséquences et manifestations du handicap psychique ? Et qu'est-ce que le rétablissement ? Ce module s'adresse à l'entourage des personnes vivant avec des troubles psychiques, mais également à toutes celles et ceux qui souhaitent en savoir plus.

## Baromètre Unafam 2021 : entre stagnation et dégradation

Le 6 octobre, pour la Journée Nationale des Aidants, nous avons publié la 2ème édition de notre [Baromètre](#) sur votre quotidien d'aidants. Cette édition met en lumière le chemin qu'il reste à parcourir pour que les moyens matériels et humains soient au rendez-vous des besoins de nos proches, et que la mise en œuvre de la convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées soit effective. En un an, pour 30% des répondants, le quotidien de leur proche malade s'est aggravé. Stigmatisation (69% déclarent que la maladie de leur proche est représentée de façon stigmatisante et anxiogène dans la presse), droits non respectés (plus de 30% déclarent que leur proche vit chez eux et moins de 20% des personnes vivant des avec troubles psychiques travaillent), aidants ignorés, laissés de côté (71% ont le sentiment de ne pas être suffisamment accompagnés dans le parcours de soins de leur proche et 54% ne rencontrent jamais l'équipe soignante) : nous sommes encore loin d'une société inclusive pour tous. Des médias de poids tels que [Libération](#), [M6](#), [RTL](#), [France Inter](#), [Le Figaro](#) et [L'Express](#) se sont notamment fait l'écho de notre Baromètre 2021. Nous présentons en ce moment les résultats de notre baromètre auprès de nombreux acteurs politiques : ministère de la Santé, du Travail, de l'Enseignement supérieur, de l'Autonomie, Secrétariat d'Etat au Handicap, services concernés à l'Elysée et à Matignon, parlementaires. Puissent les décideurs politiques s'en saisir et les candidats aux présidentielles s'en inspirer pour leur programme de campagne.

## Sommet mondial sur la santé mentale

L'Unafam était présente lors du Sommet mondial de la santé mentale qui s'est tenu à Paris les 5 et 6 octobre (en replay [ici](#)). A travers son témoignage, notre représentante au sein de l'Eufami (European Federation of Associations of Families of People with Mental Illness) a parlé de son rôle de proche aidante et de bénévole. Elle a rappelé l'inquiétude et la solitude des familles, qui passent en moyenne 43h par semaine à s'occuper de leurs proches vivant avec des troubles psychiques (source : [The value of caring](#), 2021). Nous avons aussi souligné l'importance du respect des textes : le droit à la santé pour tous tel que décrit dans la Constitution de l'Organisation mondiale de la santé de 1946 et le besoin pour les familles d'être impliquées, écoutées, aidées à travers des réponses aux situations de handicap en application de la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées.

## Professionnels médico-sociaux : reconnaissons leur juste valeur

Face à la pénurie des professionnels, les personnes en situation de handicap et les familles, qui se trouvent dans l'obligation de prendre le relais, sont aujourd'hui les victimes collatérales d'un secteur médico-social abandonné. C'est pourquoi l'Unapei, soutenue par le collectif handicaps lance une pétition pour que ces personnels soient aujourd'hui considérés au même titre que les autres acteurs du soin, demandant une application stricte des mesures d'augmentation et de revalorisation salariales du Ségur de la Santé pour tous les professionnels médico-sociaux du handicap, sans inégalité de traitement, avec notamment la revalorisation nette mensuelle de 183 euros ainsi qu'une reconnaissance réelle de ces métiers et de leurs expertises. Défendre ces métiers essentiels, c'est permettre à tous, personnes accompagnées, familles et professionnels, de [#VivreSansAttendre](#) !

Pour en savoir plus, suivez-nous : [Facebook](#), [Twitter](#), [LinkedIn](#), [Instagram](#)



# Agenda

### Young carers of parents with mental illness

25 octobre

Webinaire organisé par Epioni

[En savoir plus](#)

### Salon de recrutement Hello Handicap

26-29 octobre

Evénement en ligne

[En savoir plus](#)

### 4ème journée franco-québécoise Santé mentale, autisme et douleur

17 novembre

Evénement en ligne organisé par Comm Santé

[En savoir plus](#)

### IXèmes Assises Prévention des addictions

17-18 novembre

Assises organisées par la Communauté de communes du Pays d'Ancenis

[En savoir plus](#)

## ▪ Foire aux questions Service Social ▪

**« Qu'en est-il de la prise en compte du salaire du conjoint dans le calcul de l'Allocation adulte handicapé (AAH) ? Il y a une vaste demande sociale qui réclame le non recueuil de cette ressource dans un couple où l'un des conjoints perçoit l'AAH ; c'est le cas de ma fille qui a un droit ouvert à l'AAH mais qui de fait ne la perçoit pas. » (Mme A., 95)**

Le Sénat a réintroduit et adopté le 12/10/21, en deuxième lecture, la proposition de loi portant sur le calcul de l'allocation aux adultes, actant ainsi que le salaire du conjoint ne devrait plus être pris en compte dans le recueuil de

ressources pour calculer le montant de l'AAH. Et ceci toujours contre l'avis du gouvernement qui, opposé à cette individualisation, a créé dans son article 43 du projet de Loi de finances pour 2022 un abattement forfaitaire qui s'appliquerait sur le revenu du conjoint d'un allocataire de l'AAH, à partir de janvier 2022, dont le montant sera précisé par décret. Le texte pourrait encore toutefois trouver un chemin parlementaire vers une commission mixte paritaire.

### **A savoir, pour un couple :**

- Le plafond de ressources annuel au-delà duquel

aucun montant d'AAH ne peut être versé au conjoint allocataire de l'AAH est de 19 626,19 € (+ 5 421,60 € par enfant à charge).

- Actuellement, lors du calcul de l'AAH, un abattement spécifique de 20 % est appliqué sur les revenus du conjoint, concubin ou partenaire de Pacs non allocataire de l'AAH qui s'ajoute à l'abattement de 10 % au titre des frais professionnels.

**Référence :** Projet de loi de finances pour 2022

■ Isabelle Lannuzel, Assistante sociale Unafam (Région Île-de-France)

0153061143 / isabelle.lannuzel@unafam.org

## ▪ Le service écoute-famille vous recommande ▪

### **Comment reconnaître la schizophrénie – Dr Guillaume Fond**

## ▪ Formations pour les aidants ▪

### ► **Journée Mieux accompagner un proche souffrant de schizophrénie**

19/11/2021 : La Chapelle Saint Luc (10 – Aube)

### ► **Mieux communiquer avec son proche bipolaire**

4 et 5/11/2021 : Dijon (21 – Côte-d'Or)

12 et 13/11/2021 : Charleville-Mézières (08 – Ardennes)

20 et 21/11/2021 : Rodez (12 – Aveyron)

20 et 27/11/2021 : Mulhouse (68 – Haut-Rhin)

### ► **Atelier d'entraide PROSPECT**

5, 6 et 7/11/2021 : Chaumont (52 – Haute-Marne)

6, 13 et 14/11/2021 : Bourg-en-Bresse (01 – Ain), Chambéry (73 – Savoie)

11, 13 et 14/11/2021 : Saint Nom la Bretèche (78 – Yvelines)

12, 13 et 14/11/2021 : Auxerre (89 – Yonne)

19, 20 et 21/11/2021 : Angers (49 – Maine-et-Loire), Paris (75 – Paris)

19, 20 et 27/11/2021 : Montpellier (34 – Hérault)

20, 21 et 27/11/2021 : Bellenaves (03 – Allier)

20, 27 et 28/11/2021 : Saint Etienne (42 – Loire)

20, 21/11/2021 et 5/12/2021 : Toulouse (31 – Haute-Garonne)

26, 27 et 28/11/2021 : Marseille (13 – Bouches-du-Rhône)

27, 28/11/2021 et 5/12/2021 : Bordeaux (33 – Gironde)

### ► **Journée d'information sur la dépression sévère**

2/11/2021 : Dijon (21 – Côte d'or)

6/11/2021 : Lyon (69 – Rhône), Paris (75 – Paris)

13/11/2021 : Amiens (80 – Somme)

19/11/2021 : Saint Martin d'Hères (38 – Isère)

23/11/2021 : Bar-le-Duc (55 – Meuse)

27/11/2021 : Evreux (27 – Eure), Les Mureaux (78 – Yvelines)

### ► **Journée d'information Troubles du comportement de l'enfant et de l'adolescent**

27/11/2021 : Reims (51 – Marne)



UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

ASSOCIATION RECONNUE  
D'UTILITÉ PUBLIQUE

12, villa Compoin 75017 Paris  
Tél. : 01 53 06 30 43 / Écoute-famille : 01 42 63 03 03